Le 20 Juin 2013

COMMUNIQUE FO SDIS34

Le syndicat Force Ouvrière du SDIS de l'Hérault, accompagné de ses représentants Nationaux, **Yann MOYSAN et Pierrick JANVIER** le secrétaire National, a été reçu le jeudi 30 mai par le Directeur départemental le **Colonel RISDORFER**. Cette rencontre programmée, faisait suite aux tournées dans les centres de secours du département ou nous avons abordés deux sujets majeurs pour notre profession :

- La réforme de la filière et Le temps de travail.

Sur le premier point un bilan est réalisé. L'esprit d'appliquer la réforme est bien réel, puisque nous constatons avec plaisir que les caporaux titulaires des UV DIV2 et ou SAP2 évoluent vers le grade de sergent. Toutefois même si nous constatons que dans le cadre des mesures transitoires, le SDIS a fait preuve d'une bonne volonté en nommant un plus grand nombre d'adjudants (effet filière), il reste néanmoins un effort à faire pour ne pas laisser les sergents titulaires de leurs FAE chef d'agrès tout engins sur le bord du chemin. Plusieurs solutions sont évoquées afin de trouver une issue favorable au terme de la période transitoire.

Nos représentants Nationaux, soulèvent un point crucial quant à la mauvaise application de la catégorie B. Si le SDIS encourage et souhaite qu'un grand nombre d'adjudant réussissent l'examen professionnel de lieutenant de 2ème classe pour occuper les fonctions de chef de groupe, (avec nomination en cas de réussite) le SDIS ne souhaite pas appliquer les textes de la réforme en incluant à la garde postée : 1 lieutenant de 2ème classe « chef de groupe » et 1 lieutenant de 2ème classe «chef de Garde ».

FO SDIS 34 474 allée Henri II de Montmorency, 3ème étage, 34000 MONTPELLIER. ☎ 06 03 25 13 31 / 04 99 13 63 70

Fax :09 59 96 06 65 Mail : fo.sdis34@free.fr Web: fo.sdis34.free.fr

Sur le dossier temps de travail, un échange intéressant a eu lieu permettant ainsi de sensibiliser notre DDSIS sur toutes les problématiques à venir en la matière

La réunion s'est déroulée dans un climat constructif et serein pendant plus de 2H30. Force Ouvrière restera vigilent sur tous ces points et ne manquera pas de vous informer.

Proposer, Négocier, contracter.

Le Secrétaire Départemental

FO SDIS34

Jérôme Raynal

FO SDIS 34 474 allée Henri II de Montmorency, 3ème étage, 34000 MONTPELLIER. ☎ 06 03 25 13 31 / 04 99 13 63 70

Fax :09 59 96 06 65 Mail : fo.sdis34@free.fr Web: fo.sdis34.free.fr